

République Algérienne Démocratique Et Populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Université ABBES LAGHROUR KHENCHELA

Faculté des lettres et Langues

Département : littérature et langue française

Spécialité : Didactique des langues étrangères



***Les difficultés de la prise de
parole en classe du FLE
Cas de la 5^{ème} année primaire***

(Écoles: BENAMARA Lehbassi-RAKKAB Ahmed)

-Khenchela-

Mémoire présenté au Département de Littérature et Langue Française.

Pour l'obtention d'un Diplôme de Master.

Présenté et soutenu par :

BOUMAARAF Mouna

Dirigé par :

M^{me} OULDAMMAR Hassina

Jury de soutenance :

- M^{lle} BOUSAAD Amel, Président, MCB, Université Abbes LAGHROUR - Khenchela.
- M^{me} OULDAMMAR Hassina, Rapporteur, MAA, Université Abbes LAGHROUR -Khenchela.
- M^{me} BEN HAFSI DALILA, Examineur, MAA, Université Abbes LAGHROUR - Khenchela.

***Année universitaire:
2018/2019***

Remerciement

Le modeste travail présenté dans ce mémoire est la concrétisation de cinq-ans d'étude menée à l'université ABBES LAGHROR- Khenchela.

Je remercie, avant tout, ALLAH le tout puissant de m'avoir donné la volonté, le courage et la patience pour réaliser ce travail.

Je tiens à exprimer mes remerciements et ma profonde gratitude envers mon Encadreur, Madame OULDAMMAR Hassina. C'est grâce à sa disponibilité, à ses conseils et ses encouragements que ce mémoire a vu le jour.

Mes remerciements vont également aux enseignants des écoles BEN AMARA LAHBESSI et RAKKAB AHMED et spécialement Mme MOUDJEDJ Wassila et Mme BOKARKAR Samia, pour leur aide et leurs informations importantes qui m'ont permis d'achever mes travaux.

Tout ceci ne serait rien sans ma famille qui, chacun à sa manière, participe, directement ou indirectement, à la réalisation de mes projets :

- ❖ ma mère et mon père, les parents exemplaire, pour leur support, leur affection et leur encouragement, qui sont pour moi les piliers fondateurs de ce que je suis et de ce que je fais,*
- ❖ ma deuxième mère qui m'avait encouragé tout le temps,*
- ❖ mes frères Allaoua et sa femme, Walid et sa femme, Yahia ainsi que mes sœurs Samira, Salima et son mari, Ahlem et son mari, Ilhem et son mari pour leur aide dans ma vie personnelle et professionnelle,*
- ❖ Et sans oublier mes chères Yara, Alaa, Sohaib et Djana.*

Et enfin, mes remerciements vont aussi à mes amies, mes collègues d'étude et de travail, enseignants et personnels de L'université ABBES LAGHROR.

Dédicace

A ma famille

Et surtout à mes parents pour tout ce qu'ils ont fait et pour le soutien qu'ils m'ont apporté durant toutes mes études

A mes frères et sœurs.

A mes amies et mes collègues et à toute personne qui a participé dans ce travail directement ou indirectement



Sommaire

Introduction générale

Première Partie: Le cadre théorique

Chapitre I: L'oral dans l'enseignement/Apprentissage du FLE

Introduction

- 1-la Didactique de l'oral
- 2- l'oral
- 3- La compréhension de l'oral
- 4- L'expression Orale
- 5- Les méthodes d'enseignement de l'oral en FLE

Conclusion

Chapitre II : La prise de parole en classe du FLE

Introduction

- 1- La Prise De Parole
- 2-La prise de parole en classe de FLE

Chapitre III : Les difficultés de la prise de parole en classe du FLE

Introduction

- 1- Sur le plan psychologique
- 2- Sur le plan intellectuel ou cognitif
- 3-Sur le plan social et familial
- 4-Sur le plan pédagogique et didactique
- 5-Comment déclencher la prise de parole des apprenants

Conclusion

Deuxième Partie : Le Cadre Pratique

Chapitre IV : Le Contexte De Recherche

Introduction

- 1- La pré-enquête
- 2-L'enquête
- 3- La description de questionnaire
- 4-La description de la grille d'observation
- 5- La description des publics cibles
- 6 -Les conditions du déroulement de l'enquête

Conclusion

Chapitre V : Analyse Et Interprétation Des Résultats

Introduction

1- Analyse et interprétation des résultats de questionnaire

2 Analyse de la grille d'observation

Conclusion

Conclusion Générale

Références bibliographiques

Annexes

Introduction générale

Enseigner une langue seconde ou étrangère signifie la nécessité de développer, chez l'apprenant, l'habileté à communiquer. Mais cet enseignement doit être bien élaboré afin d'avoir des apprenants qui communiquent correctement dans la langue française. Cependant, nous rencontrons beaucoup d'élèves qui ont des difficultés à communiquer en français à l'oral. Les difficultés des élèves à prendre la parole en français à l'oral en classe est un problème qui affecte les élèves du primaire. En effet, nous y retrouvons de nombreux problèmes. Notre travail concerne les problèmes liés à la pratique de la langue française, et notre thème de recherche s'intitule: « les difficultés de la prise de parole en classe du FLE cas des 5^{ème} année primaire.»

Ce travail que nous allons entreprendre fait croiser trois champs de recherche : (la didactique de l'oral, la psychologie, la sociolinguistique), que nous estimons utile de les exploiter, et c'est à travers cette recherche que nous aurons l'occasion de répondre à la question qui va orienter notre réflexion : « quels sont les facteurs qui empêchent la prise de parole chez les apprenants de la 5^{ème} année primaire ? »

Le choix de notre thème de recherche n'est pas fortuit, mais émane d'une situation vécue par nous même en tant qu'enseignant vacataire et stagiaire, ou on a constaté que la majorité des élèves ont des difficultés de la prise de parole.

Les hypothèses que nous allons essayer de valider dans notre travail de recherche :

-Nous estimons que les apprenants n'auraient pas atteint le niveau requis de maîtrise de la langue qui leur offre la possibilité de prendre la parole.

-Nous trouvons que la timidité et la peur pourraient être considérées comme des facteurs qui empêcheraient la prise de parole chez les apprenants de la 5^{ème} année primaire.

Dans ce mémoire, les principaux points que nous allons aborder sont différents et diversifiés. Ce mémoire consiste à connaître et à définir les problèmes que les élèves ont en parlant à l'oral en français au niveau psychologique, intellectuel ou cognitif, social et familial, pédagogique et didactique.

L'élaboration de ce mémoire a comme objectif d'attirer l'attention sur les difficultés et les obstacles qui empêchent une bonne prise de parole. Il consiste aussi à porter une réflexion sur l'apprentissage et la pratique de la langue française. Ce mémoire propose des solutions qui consisteront à encourager les élèves, à leur démontrer l'utilité du français, ce qui va permettre aux élèves de parler spontanément en classe de langue, et pour qu'ils soient autonomes dans leur capacité à communiquer dans des situations différentes sans être sollicités par leur enseignant.

Il sert aussi à démontrer les conditions nécessaires et indispensables aux enseignants de français pour qu'ils puissent bien exercer leurs fonctions.

Pour en savoir plus, une observation et une enquête ont été menées auprès des élèves en classe de 5^{ème} année primaire afin de savoir pourquoi les élèves ont des difficultés à parler spontanément le français

Notre travail de recherche se répartit en deux parties, tout d'abord, la partie théorique qui comprend trois chapitres, le premier aborde le cadre générale du thème qui se présente dans : (l'oral dans l'enseignement /apprentissage du FLE), le deuxième chapitre porte sur la prise de parole en classe du FLE. Le troisième chapitre aborde les difficultés de la prise de parole en classe du FLE et comment déclencher cette dernière

Ensuite, nous avons la partie pratique qui comprend deux chapitres, le premier aborde le contexte de la recherche, et le deuxième chapitre porte sur l'analyse et interprétation des résultats.

À la fin, nous allons finir avec une conclusion générale comprenant un petit résumé sur les cinq chapitres qui composent notre travail, des recommandations qui favorisent la prise de parole chez les apprenants et une question qui pourrait ouvrir la porte sur d'autres recherches futures.

Première partie:

Le cadre théorique

Chapitre I:

L'oral dans l'enseignement/

Apprentissage du FLE

Introduction

Notre recherche s'applique à une difficulté parmi plusieurs de l'oral, c'est la difficulté de la prise de parole éprouvée par les apprenants des 5^{ème} année primaire, à travers ce premier chapitre, nous allons essayer d'éclaircir théoriquement des concepts et expressions clés tirés de notre thème, sous forme d'un cadre général, dans le but d'offrir au lecteur la possibilité de comprendre les aspects théoriques dans lesquels s'inscrit notre travail, et pour qu'il y'ait dès le début une idée générale sur ce qui va se traiter tout au long ce travail.

1- La Didactique De L'oral

Pour entrer dans un sujet abondant des éléments en relation avec l'oral, nous sommes sensés présenter préalablement une sorte d'un préambule, qui nous rapproche l'idée générale de cet aspect, tout en se basant sur des écritures produites par des chercheurs qui abordent dans leurs propos la définition et l'historique de la didactique de l'oral.

1-1 Définition.

Selon Lizanne Lafontaine :

« La didactique de l'oral est d'abord et avant tout ouverte à tous les registres de langue, registres qui sont travaillés dans la classe de français langue d'enseignement à travers les activités d'oral pratiquées par les enseignants. La didactique de l'oral est différente de la didactique de l'écrit, de la grammaire ou de la lecture, car elle s'intéresse à la fois au langage spontané de l'élève et au langage soutenu de celui-ci. Il s'ensuit que l'enseignement de l'oral n'a de sens et d'efficacité que s'il est naturellement incorporé dans le milieu de vie et de communication qu'est la classe, s'il est centré sur l'élève et lui offre les connaissances et compétences nécessaires à la compréhension et à l'application d'un oral organisé. » (LIZANNE Lafontaine,2005,p.100)

A cet égard, nous pouvons dire que la didactique de l'oral, est un champ particulier qui défère des autres champs, vu qu'elle s'intéresse au langage spontané et au langage soutenu à la fois, et aussi le coté naturel de communication qui donne de l'efficacité l'enseignement de l'oral.

2-L'oral

2-1-Définition

L'oral en tant que composante opposée à l'écrit, elle s'est fait autant de définitions de la part des chercheurs qui ont pris le souci de la clarifier, citons quelques une que nous avons pu recueillir :

Dans le Robert, l'oral est : « *opposé à l'écrit, il se fait et se transmet par la parole qui est verbale* » (Dictionnaire le Robert, 1991, p.700.)

Dans le dictionnaire Hachette encyclopédique, l'oral est défini comme : « *transmis ou exprimé par la bouche, la voix (par opposition à l'écrit) qui a rapport à la bouche* » (Dictionnaire HACHETTE encyclopédique, 1995, p.1346.)

Dans Le Petit Larousse illustré, l'oral est défini comme : « *fait de vive voix, transmis par la voix (par opposition à écrit). Témoignage orale. Tradition orale, qui appartient à la langue parlée.* » (Dictionnaire le Petit Larousse illustré, 1995, p. 720.)

Selon Jean Pierre Robert, l'oral désigne : « *le domaine de l'enseignement de la langue qui comporte l'enseignement de la spécificité de la langue orale et son apprentissage au moyen d'activité d'écoute et de production conduites à partir de textes sonores si possible authentiques* ». (Dictionnaire pratique de didactique du FLE,2002, p.120.)

Pour Gracia Debanc et Sylvie Plane, l'oral est considéré comme suivant : « *le mode originel de communication, [...] l'oral est la traduction de nos pensées et idées en parole* ». (Garcia Debanc, et Sylvie Plane, 2004, p. 51.)

Après avoir présenté ces définitions de l'oral, nous constatons qu'elles vont dans un sens unique qui veut nous dire que l'oral se distingue par des caractéristiques qui sont propre à lui, et qui l'opposent dans tous les cas à l'écrit.

2-2-Caractéristiques de l'oral

L'oral que nous avons toujours opposé à l'écrit, manifeste un grand nombre de caractéristiques qui lui assurent sa spécificité et sa particularité par rapport à l'écrit, et qui font de lui un champ de recherche très vaste. Nous mentionnons ses caractéristiques que nous avons interpellées dans un travail de recherche fait par l'une des chercheuses.

Cherak Radhia caractérise l'oral comme suivant :

- « *Dépend de l'émission et de la réception des sons.*
- *Est habituellement plus familier, direct et plus répétitif.*

➤ *Est immédiat, et le locuteur a la possibilité de reprise, de réajustement et de recours à des éléments non verbaux.*

➤ *Se caractérise par les ellipses (il n'a pas été blessé, juste choqué ...), les abréviations (fac, pub...), les contractions (j'veux pas ; j'suis...), les interférences, les pauses, les hésitations...*

➤ *Recours à l'utilisation de répétition, de pléonasme (descendre en bas), de raccourcir, de formules d'appui (ah, oui, youpi, bof...).*

➤ *Ne procède guère par phrases du type de canonique sujet-verbe-complément.*

➤ *Se caractérise par la présence des fautes et par les importantes différences de niveau et registre de langue.*

A l'oral:

➤ *On ne parle plus de phrase mais de groupe de souffle, c'est la voix, qui par le débit, les arrêts et les intonations ponctue le discours.*

➤ *Pour se donner un délai de réflexion, on utilise des mots dépourvus de sens mais qui annonce la poursuite de discours : euh !, eh ben, alors...*

➤ *On remplace la ponctuation par les silences, le silence donne la valeur aux mots, il est nécessaire pour aérer le discours.*

➤ *On met en jeu, non seulement le système phonologique et syntaxique (le verbal), mais également on fait appel au (para-verbal) dans le but de véhiculer un message qui sera rapidement compris par plusieurs personnes (...).* (Radhia Cherak, 2008, p. 15-16.)

En plus des définitions que nous avons mis pour la composante orale, les caractéristiques présentées par Radhia Cherak nous ont ajouté une explication plus profonde et large de l'oral qui s'oppose parfaitement à l'écrit, c'est-à-dire, l'oral est tout ce qui est (sons, geste, mimique...etc.; verbale et non verbale).

2-3-Les compétences fondamentales de l'oral

En didactique des langues, l'oral est composé de deux compétences fondamentales étroitement liées, la première compétence fondamentale est la compréhension orale qui se considère comme une passerelle pour arriver à la deuxième compétence fondamentale qui est l'expression orale, Jean-Pierre Cuq précise que : « *l'expression, sous sa forme orale et écrite, constitue avec la compréhension orale et écrite un objectif fondamental de L'enseignement des langues* » (Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde, 2003, p.99).

3- La compréhension de l'oral

3-1 Définition

La compréhension orale est définie comme suit :

« Comprendre est la reconnaissance du sens d'un discours. La compréhension orale est donc la capacité d'accéder au sens à partir de l'écoute d'un énoncé ou d'un document sonore. Elle suppose la connaissance du système de prononciation ainsi que des règles linguistiques et socioculturelles. La compréhension orale met en jeu différentes stratégies permettant de favoriser l'écoute et la compréhension d'un grand nombre de messages, peu importe leur provenance, le débit et la voix de celui qui parle ».

(Robert ARISMA et al, « Renforcement didactique. Didactique de la compréhension et de l'expression orales », IFADEM, p. 8 [En ligne], URL :

https://www.ifadem.org/sites/default/files/ressources/Haiti-Livret_5-didactique-oral.pdf, consulté le 13 /02 /2019 .)

Donc, la compréhension orale est la construction du sens d'un énoncé ou document sonore écouté, tout en cherchant à connaître trois aspects : (le système de prononciation, les règles linguistiques et socioculturelles) utilisés dans un discours, il s'agit aussi, dans ce cas là, de recourir à des stratégies qui assurent une bonne écoute et compréhension du document.

3-2- Perspectives didactiques de la compréhension orale

En didactique du français langue étrangère, l'enseignement de l'oral commence en général par la compréhension orale, Radhia Cherak, la chercheuse que nous avons mentionnée avant précise dans son travail que l'enseignant doit :

➤ *« Faciliter la compréhension : son rôle est celui d'un animateur, absent de la conversation, et vigilant aux problèmes linguistiques et communicatifs des élèves aux quels il remédiera ultérieurement.*

➤ *Entrainer ses apprenants à la compréhension orale à l'aide de documents authentiques sonores ou vidéo... (extraits de programmes télévisés ou radiophonique, enregistrement de conversations réelles ou téléphoniques).*

➤ *Accompagner ces documents sonores ou vidéo de documents iconiques qui ne doivent en aucun cas contenir des commentaires.*

➤ *Faire réécouter une séquence du dialogue qui aide l'apprenant à se corriger lui-même.*

➤ *Présenter la situation en français si ses apprenants n'ont pas le bagage linguistique*

élémentaire pour répondre à des questions.

➤ *Expliquer à ces apprenants qu'il s'agit de comprendre globalement pour éviter au maximum la traduction.*

➤ *Travailler l'écoute de l'apprenant (il faut savoir écouter pour pouvoir repérer et par la suite interpréter) en lui donnant une tâche précise à accomplir avant l'écoute de document, c'est à partir de l'écoute que l'élève parviendra à la maîtrise de la communication orale ».* (Radhia Cherak, op.cit, p. 31-32)

4-L'expression orale

4-1-Définition

L'expression orale est définie comme suit :

« L'expression orale, rebaptisée production orale depuis les textes du cadre commun de référence, est une compétence que les apprenants doivent progressivement acquérir, qui consiste à s'exprimer dans les situations les plus diverses, en français. Il s'agit d'un rapport interactif entre un émetteur et un destinataire, qui fait appel également à la capacité de comprendre l'autre. L'objectif se résume en la production d'énoncés à l'oral dans toute situation communicative » (Kadi Zoubeida, Chami Rim, et DUCROT Jean-Michel, « Cours d'initiation à la didactique du Français Langue Etrangère en contexte Syrien : Définition et objectifs de l'expression orale en approche communicative », [En ligne], URL :

http://www.lb.auf.org/fle/cours/cours1_CO/exp_or/cours1_eo01.htm, consulté le 10/01/2019.)

Donc, tout simplement, l'expression orale est la compétence de parler et de s'exprimer dans les différentes situations de communication.

4-2-Perspectives didactiques de l'expression orale

L'expression orale, dans l'enseignement du français langue étrangère, est une activité qui vient juste après l'activité de la compréhension orale, pour bien faire une telle ou telle activité, il existe des astuces ou des techniques que l'enseignant doit adopter :

➤ *« Sortir de la classe, avec ses apprenants, dès que l'occasion se présente (de cette façon l'enseignant va travailler l'expression orale en pratique plutôt qu'en théorie).*

➤ *Aménager dans la vie de la classe des moments nombreux et régulier pendant les quels les apprenants auront l'occasion de s'exprimer et de s'écouter sur toutes sorte de sujets.*

➤ *Développer entre ses apprenants des dialogues en contextes, et ce dès le début de*

l'apprentissage.

- *Exploiter la fiction et l'improvisation.*
- *Utiliser un niveau de langue adapté à ses élèves.*
- *Stimuler l'imagination de l'apprenant et lui donner envie de travailler.*
- *Placer l'apprenant en situation de communication orale et simulée.*
- *Utiliser des supports multimédias.*
- *Faire comprendre à ses apprenants qu'ils doivent adresser la parole en français, lui non plus ne doit plus utiliser la langue arabe afin de leur montrer qu'ils peuvent comprendre aisément tout ce qu'on leur dit.*
- *Créer des situations de communications avec des vrais enjeux entre ses apprenants, car ces derniers ne peuvent s'investir dans la communication que s'ils en voient le sens et l'intérêt.*
- *Solliciter tous les apprenants et leur donner la parole tout en sollicitant avec tact une correction.*
- *Eviter de poser des questions qui pouvant être répondues par un simple oui ou non.*
- *Prévoir une progression pour l'oral pour développer des compétences de compréhension et de production de messages oraux.*
- *Prévoir régulièrement, au début ou en fin de séance, un moment où il fera de l'oral un objet de formation.*
- *Monter aux apprenants qu'une pratique régulière de FLE permet au moins de conserver les compétences acquises.*
- *Familiariser ses apprenants avec la langue française qu'ils ne cessent de raconter dans leur vie quotidienne.*
- *Avoir un dialogue avec chaque élève et d'une manière très fréquente avec ceux qui s'expriment rarement ou difficilement et doit veiller à ce que chacun prenne la parole.*
- *Savoir que les questions posées doivent avoir pour but d'encourager les élèves à s'exprimer, non pas celui de tester leurs connaissances culturelles.*
- *Encourager l'expression mimique ou gestuelle lorsque ses élèves n'arrivent pas à s'exprimer oralement.*
- *Laisser le temps aux élèves à préparer leur réponse et non pas chercher à parler à leur place.*
- *Remercier tout élève ayant répondu en langue étrangère et sans commettre aucune faute Prévoir des évaluations de temps à autre» (Radhia Cherak, op.cit, p. 39-40-41.)*

5-Les méthodes d'enseignement de l'oral en FLE.

5-1 La méthode audio-oral :

La méthode audio-orale est née au cours de la deuxième guerre mondiale pour répondre aux besoins de l'armée américaine, de former rapidement des gens parlant d'autres langues que l'anglais.

Cette méthode n'a duré en réalité que deux ans, mais elle a provoqué un grand intérêt dans la didactique. C'est dans les années 1950 que des spécialistes de la linguistique appliqués ont créé la méthode audio-orale (MAO), en prenant pour socle la Méthode de l'Armée et en y appliquant systématiquement :

- Une théorie du langage : **la linguistique structurale distributionnelle.**
- Et une théorie psychologique de l'apprentissage : **le behaviorisme.**

L'objectif de la méthode audio-orale est de rendre les apprenants capables de communiquer en langue étrangère. Elle a mis l'accent sur la langue orale est considéré comme : *«Un ensemble d'habitudes, d'automatismes linguistiques qui ton que des formes linguistiques appropriées sont utilisées de façon spontané »*. (MARTINEZ, Pierre,1996, p.55)

C'est-à-dire que chaque langue a son propre système. C'est pourquoi la syntaxe était dans la première place par rapport au vocabulaire. Par conséquent, Parler la langue enseignée, c'est l'objectif principal de la méthode audio-orale.

5-2-La méthodologie structuro-globale audio visuelle (SGAV) :

Après la deuxième guerre mondiale, la langue anglaise est devenue la langue universelle de la France. De l'autre côté la langue française est marginalisée. Cela à reconne conséquence de besoin de renforcer son statut économique, social, et politique et la seule solution était de favoriser l'enseignement de la langue française, et une affaire d'Etat. Cette méthodologie est reposée sur le triangle « situation de communication - dialogue – image ».

Cette méthodologie est fondée sur trois théories basées sur les mécanismes d'apprentissage lors de l'acquisition d'une langue: le structuralisme, le distributionalisme et le behaviourisme. Elle s'intéresse à la communication verbale du français de tous les jours. Le principe de cette méthodologie est construit autour de l'utilisation de deux éléments l'image et le son. Dans le cadre d'apprentissage, elle est organisé autour d'un support sonore constitue par des enregistrements et d'un support visuel par des (images, film...).

L'objectif de cette méthodologie est de faire apprendre à l'apprenant les quatre habilités (comprendre, parler, lire, écrire), bien quelle accorde la priorité à l'oral.

5-3-L'approche communicative :

L'approche communicative peut se traduire comme une réaction par rapport aux méthodologies précédentes, audio orales et audio visuelles. Cette perspective est apparue en 1970 dans le monde entier et en 1990 en Algérie comme une méthodologie suivie dans le processus d'enseignement/apprentissage du FLE.

En Algérie, l'approche communicative a été utilisée au début des années 1990 pour substituer les méthodes SGAV. « *C'est l'approche communicative qui est privilégiée, donnant ainsi à la pratique – même scolaire- de la langue étrangère un caractère fonctionnel évident. L'apprenant est mis en position de locuteur participant activement aux échanges* » (Enseignement du français 7^{ème} AF, *Livre du professeur*, 1992 .p.3.)

Cette approche recentre l'enseignement sur la communication. Il s'agit pour l'apprenant d'apprendre à communiquer dans la langue étrangère. C'est-à-dire acquérir une compétence de communication orale et écrite. Elle cherche à installer un certains nombre de compétences chez l'apprenant (compétences linguistiques, discursive et socioculturelle...).

Elle s'est développée en fonction de plusieurs facteurs :

- Une critique sur la mise en œuvre des méthodologies audio orales et audio visuelles.
- L'utilisation d'outils nouveaux permettant de définir les besoins des apprenants et les contenus d'enseignement.
- Une diversification des apports théoriques des sciences du langage ou d'autres disciplines.

L'objectif de cette approche est d'apprendre aux apprenants à communiquer dans la classe et dans les différentes situations de la vie courante pour cela, il faut leur faire apprendre d'abord les règles de la langue. Ensuite, les règles d'emploi de cette dernière. Autrement dit, apprendre la langue et puis apprendre à communiquer. Donc, il s'agit d'un double objectif ; améliorer leur connaissance langagière et sa pratique en classe de langue.

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons essayé de mettre le lecteur dans le bain qui englobe notre thème de recherche, toute en focalisant sur trois axes : (la didactique de l'oral, les compétences fondamentale de l'oral, les méthodes d'enseignement de l'oral en FLE), par la

présentation des définitions et des explications qui donnent sens à ces concepts et les simplifient.

Donc, après avoirs présenté ces concepts théoriques, nous pouvons dire qu'en didactique du français langue étrangère, l'apprenant n'est pas seulement sensé d'emmagasiner des savoirs et des connaissances linguistiques, mais il est apprenant et citoyen du demain qui doit opérationnaliser ses connaissances et qui va par la suite s'intégrer dans la société, où il sera confronté à des situations qui exigent de sa part la participation, la communication et l'expression orale dans les différents domaines de la vie.

Chapitre II :

La prise de parole en classe du FLE

Introduction

En didactique du français langue étrangère, l'apprenant est un pôle très important qui prend une place centrale dans le triangle didactique et dans toute situation pédagogique, c'est l'acteur qui doit participer à la construction de son savoir et adopter une posture active, tout en demandant, en posant des questions, en faisant des débats et des discussions, autrement dit, prendre la parole et ne pas être passive.

« Je me gardais de le lui dire de peur de l'irriter, car pour elle la parole est toujours caresse ou agression, jamais miroir de vérité » (Michel Tournier, cité par Catherine KERBRAT-ORECCHIONI, 2001, p. 1.).

1-La prise de parole

1-2 Définition :

La parole, dans le dictionnaire Larousse, est : *«la faculté de parler propre à l'être humain. L'être humain est un être doté de parole.»* (Dictionnaire Encyclopédique, Larousse, 2001, p. 56.), c'est-à-dire chaque être humain doit avoir cette faculté qui est la parole, et chacun a le droit de l'avoir.

La parole, selon Jean-Pierre Cuq, est :

« Le concept saussurien qui s'oppose à la langue, comme l'utilisation du système linguistique s'oppose à ce système. En tant que manifestation de la langue individuelle, occasionnelle, et se matérialise sous des formes de taille et de nature très diverses, la parole a longtemps été considérée comme impure et difficilement analysable.»(Jean-Pierre Cuq, op.cit., p. 187.)

Donc, la parole, d'un point de vue saussurienne, se caractérise par l'individualité, c'est-à-dire qu'il s'agit d'un fait individuel, qui déferre d'une personne à une autre, ce qui rend son analyse tellement difficile, par contre, la langue est la fait commun, qui appartient à tous les individus.

Selon KERBRAT-ORECCHIONI.C :

« Les paroles sont aussi des actions : dire, c'est sans doute transmettre à autrui certaines informations sur l'objet dont on parle, mais c'est aussi faire, c'est-à-dire tenter d'agir sur son interlocuteur, voir sur le monde environnant, Au lieu d'opposer comme on le fait souvent la parole et l'action, il convient de considérer que la parole elle-même est une forme d'action »(Catherine KERBRAT-ORECCHIONI, 2001, p.4.)

Cela veut dire tout simplement que dans une perspective pragmatique, nous pouvons considérer la parole comme une action ou comme des actes qu'on peut distinguer l'un de l'autre.

1-3-Les actes de parole :

Selon John Austin, il existe trois façons pour la parole de faire des choses, qui correspondent à trois perspectives prises sur un énoncé, nous distinguons :

➤ **L'acte locutoire** : est l'acte qui est accompli lorsqu'un énoncé réussit à dire quelque chose ayant un sens et une signification, autrement dit, l'acte locutoire est la production des sons ou des mots auxquels sont attachés un sens et une référence.

➤ **L'acte illocutoire** : est l'acte effectué en disant quelque chose au moyen de l'acte locutoire, autrement dit, c'est la suite ou la réalisation du l'acte du dire, donc, l'acte illocutoire est ce qu'on veut dire ou transmettre par l'acte locutoire.

➤ **L'acte perlocutoire** : est l'acte effectué par le fait de dire quelque chose, il consiste à obtenir des effets sur l'interlocuteur d'une manière (volontaire ou non).

Exemple :

« Acte (A) : locutoire

Il m'a dit « tire sur elle ! », voulant dire par « tire » tire, et se référant par « elle » à elle.

Acte (B) : illocutoire

Il me pressa (ou me conseilla, ou m'ordonna, etc.) de tirer sur elle. Acte (CA) : perlocutoire

Il me persuada de tirer sur elle. » (J.L. Austin, 1970, p. 114.)

2-La prise de parole en classe du FLE

La prise de parole en classe du français langue étrangère, se considère comme un atout essentiel pour l'apprenant et même pour l'enseignant, cette prise de parole, qui veut dire en quelque sorte prendre l'initiative de parler, participer et s'engager activement dans l'apprentissage, cela a un effet très positif sur l'apprenant, où ce dernier manifeste une certaine motivation et intérêt envers le savoir qu'il va apprendre, par le questionnement, l'interrogation et le lancement des remarques etc. Car, tout simplement, plus on s'interroge et on parle, plus on va vers la parfaite compréhension de la chose, et de cette façon, l'apprenant va apprendre à vivre avec les autres et partager avec eux son point de vue.

Cette prise de parole, dont nous sommes entrain de parler ne se limite pas dans la simple et courte réponse à une question qui peut être déjà mémorisée de la part de l'apprenant, mais la prise de parole qui exige l'échange, l'interaction et la confrontations des points de vues sous forme de négociation qui va apporter plus tard à l'apprenant une utilité, d'un coté, il apprend à traiter le savoir qu'il va apprendre, et d'un autre coté, il s'entraîne à la critique, et possède l'esprit ouvert qui va l'amener à respecter les différences et être capable de s'engager dans toute situation de communication réelle Pour l'enseignant, la prise de parole est la dynamique de la séance, comme le souligne Michel Tozzi, professeur des universités à Montpellier III : « *Notre fonction de professeur n'a de sens que par rapport à l'élève. La parole de l'élève est comme un baromètre : plus les élèves demandent la parole, plus le cours est intéressant.* » (BALI Abdelouahab, 2015, p. 20.)

Donc la prise de parole est bien indispensable pour l'apprenant et pour l'enseignant.

2-1-Les conditions de la prise de parole

Prendre la parole en classe, est une activité qui exige la présence d'un ensemble de conditions pour qu'elle soit réussie, Selon Yves Roux. P, il existe cinq conditions nécessaires pour qu'un apprenant puisse prendre la parole en classe, et qui sont présentées comme suit :

« Il faut avoir quelque chose à dire ou à exprimer : ce point renvoi au degré d'attractivité du thème traité, par rapport à l'apprenant.

Il faut savoir le dire ou l'exprimer : en effet, comme l'explique Pierre Yves Roux il y a cinq niveaux de communication et chaque apprenant peut en utiliser un, reste à savoir lequel de ces niveaux sera accepté par l'enseignant.

Or, il y a la communication « non-verbale » (la kinésique, mimique, proxémique...); la communication « non linguistique » qui ne s'effectue pas au moyen de « mots » tels que les onomatopées, les bruits et tout ce qui a attrait à la l'intonation la communication « non construite » l'exemple des phrases incomplètes; la communication « non normée » celle qui s'écarte des règles de fonctionnement de la langue celle-ci est souvent refusée par l'enseignant enfin la transmission ver- bale, construite et normée.

➤ *Il faut avoir le droit de le dire ou de l'exprimer : l'auteur fait références aux sociétés où les enfants ne peuvent adresser la parole à des adultes, enseignants y compris pour des raisons d'ordre social ou coutumier.*

➤ *Il faut avoir envie de le dire ou de l'exprimer : la motivation de l'apprenant est souvent*

liée au comportement de l'enseignant: ainsi un enseignant qui interrompt un apprenant pour le corriger ne favoriserait pas une prise de parole spontanée de cet apprenant. L'auteur explique qu'il faut distinguer entre les phases d'expression et de travail systématique sur la langue.

➤ *Il faut avoir l'occasion de le dire ou de l'exprimer : cette condition suppose que l'enseignant propose effectivement des activités orales, organisées à l'intérieur d'une véritable progression.* »(Khadri Salima, 2008, p. 50-51-52)

2-2-Les activités pour l'entraînement à la prise de parole en classe du FLE

Tout dépend de la situation de communication, nous pouvons nous exprimer individuellement face à un auditoire, et ce dernier ne prend pas la parole, comme nous pouvons aussi nous exprimer en interaction, c'est-à-dire plusieurs personnes participent à la communication, nous distinguons :

« Les activités interactives : Elles sont généralement préparées à l'écrit avant d'être mises en scène. Elles se caractérisent par la simulation d'une situation de communication authentique. On trouve plusieurs types et supports pour ces activités :

-Dialogue / conversation:

Il s'agit d'une sorte d'entretien libre ou échange de parole, d'une manière familière, entre deux ou plusieurs personnages dans une situation de communication. Lorsque l'échange est plus soutenu, on parlera d'entretien

Par exemple : un entretien entre un ministre et un employé ou entre un directeur d'école et un élève sont généralement non familiers.

-Jeux de rôles:

Il s'agit d'une scène qui est jouée par deux ou plusieurs élèves à partir d'un scénario monté brièvement au cours d'une séance de production orale. Les élèves ne récitent pas un dialogue mémorisé ; ils doivent faire appel à l'improvisation. Les jeux de rôles peuvent être réalisés à partir d'une histoire racontée, d'un texte lu, etc. Ce type d'activités présente deux avantages : d'une part, il permet d'éviter la production de répliques mécaniques et, d'autre part, il permet à l'enseignant d'amener les élèves à s'écouter les uns les autres afin de pouvoir s'exprimer en utilisant des stratégies habituelles de compensation, telles que : Pardon ? Quoi ? Comment ? Qu'est-ce que tu dis ? Etc.

-Débat :

Le débat est une discussion sur un sujet donné entre des individus d'opinions différentes. Pour qu'il y ait débat, il faut qu'il y ait divergence d'opinion ou des contrastes entre les opinions.

Toutes ces activités interactives entraînent l'apprenant à la prise de parole en classe, grâce à leur caractère ludique et fictif.

-Les activités non interactives :

Elles exigent une préparation détaillée et font appel à la mémorisation d'un texte ou de ses grandes lignes. Il peut s'agir d'un exposé, d'un récit, de restituer une histoire vécue, un texte étudié, etc.

L'élève s'implique alors davantage dans l'énoncé qu'il produit, et il doit savoir défendre son point de vue personnel sur des sujets variés afin de capter l'attention du public (la classe). Ces activités font donc appel à une capacité d'argumentation et à une aisance communicationnelle qui interviennent à un niveau plus avancé.

Bien que les activités non interactives conviennent plus à un niveau avancé, l'enseignant doit varier les activités dès le début de l'apprentissage. Pour développer la production individuelle, l'enseignant peut, dans un premier temps, demander une récitation, une brève description, etc. De plus, les activités de socialisation (se présenter, parler de ses goûts) instaurent un climat de confiance qui favorise la production en classe. » (Robert ARISMA et al, op.cit., p. 10-11.)

Ces activités non interactives entraînent l'apprenant à l'expression orale individuelle. Dans un cadre général, toutes ces activités interactives et non interactives installent chez l'apprenant une faculté de prise de parole ou une compétence communicative.

Conclusion

Nous arrivons à conclure ce chapitre par le fait de dire que la prise de parole en classe du FLE est considéré comme le constructeur cognitif de l'apprenant, c'est-à-dire la prise de parole de la part de l'apprenant est la preuve de l'existence d'un intellect actif qui ne laisse pas passer inaperçue une information.

Chapitre III :

***Les difficultés de la prise de parole en
classe du FLE***

Introduction

Aujourd'hui, personne ne peut nier la situation de passivité que la majorité des enseignants sont entrain de vivre avec leurs apprenants dans les classes de français langue étrangère par rapport à la prise de parole. Les difficultés qu'entravent les apprenants lors de la communication orale sont multiples. Ces derniers peuvent être classés en trois groupes.

1-sur le plan psychologique :

La difficulté de prendre la parole en classe de français comme langue étrangère est liée à des facteurs psychologiques qui empêchent l'apprenant à accéder au savoir, et au lieu d'être un élément actif, il devient un élément passif. Parmi ces facteurs nous mentionnons :

1-1-Le trac :

Le trac se manifeste lorsque l'apprenant se situe dans une situation de communication, et ce dernier ne trouve pas des réponses aux questions posées ou il ne maîtrise pas les règles de cette langue, alors, l'apprenant serait complètement dérangé et il évite la prise de parole en classe.

1-2-La timidité :

La timidité semble un obstacle assez important lorsque les apprenants timides ont des problèmes pour s'exprimer oralement dans une classe de FLE.

Elle est plus forte parce qu'elle provient d'un manque de confiance en soi c'est-à-dire l'apprenant aura le sentiment que prendre la parole en français relevait de l'impossible. Elle peut aussi ancrer chez lui une crainte des jugements et des moqueries des autres, donc l'apprenant préfère garder le silence plutôt que d'avoir à ressentir la peur de s'exprimer oralement en FLE.

2-Sur le plan intellectuel ou cognitif :

La plupart des apprenants algériens sont face à la non maîtrise des compétences relatives au savoir c'est-à-dire dans une situation de communication orale, ils trouvent des problèmes lorsqu'ils ne comprennent pas, n'apprennent pas leurs leçons et produisent un travail jugé insuffisant.

L'apprenant avoue sa pauvreté lexicale, grammaticale et son incapacité phonologique.

Les chercheurs ont montré que le développement linguistique de l'enfant est basé sur le développement cognitif ou intellectuel, parce que la cognition désigne l'acte de connaître.

A cet effet, nous considérons que parmi les raisons qui empêchent l'apprenant à s'exprimer en FLE, c'est la difficulté cognitive qui renvoie à la méconnaissance des règles de fonctionnement de la langue. C'est-à-dire de la grammaire, vocabulaire, de la syntaxe ainsi le non savoir des règles d'utilisation de ces composantes dans une situation d'interaction verbale.

3-Sur le plan familial et social :

A côté de l'école, l'environnement familial ou social joue un rôle très important pour l'apprentissage. « *La démarche vers l'école de la réussite [...] promet l'engagement individuel et collectif par des alliances avec les parents et le partenariat avec les familles et les différents groupes de la communauté de son ensemble* » (Ministère de l'Éducation de l'Ontario, Guide d'enseignement efficace de la communication orale, 2008, p.5).

Cela montre que la famille et la société (communauté) sont deux partenaires très importants pour la réussite de l'école et l'apprentissage en général.

Ces partenaires peuvent permettre à l'apprenant de réaliser que la langue française est également utilisée à l'extérieur des murs de l'école.

A cet effet, l'enfant peut entamer la vie sans peur parce qu'il est entouré de ses parents qui l'aident à améliorer son savoir en FLE, il ira à l'école avec un bagage plus ou moins riche qui lui permet à comprendre et à s'exprimer oralement en interaction.

Par contre, l'enfant dévalorisé par ses parents et qui s'exprime rarement en français, manque de pratique orale dans les milieux fréquentés. C'est à partir de là que nous pouvons saisir clairement la différence entre les apprenants et les niveaux qui varient selon que l'apprenant provient d'un foyer francophone, arabophone, ou de parents analphabètes qui généralement ne maîtrisent pas la langue étrangère. La majorité des apprenants issus des familles dont les parents ne connaissent pas la langue étrangère, ont des difficultés au niveau de l'oral, mais on ne peut pas généraliser car chaque apprenant est un cas particulier.

4-Sur le plan didactique et pédagogique :

Les raisons qui pourraient déterminer la passivité communicationnelle chez l'apprenant sont des raisons portant sur la manière d'enseigner ou de faire apprendre la langue française comme langue étrangère.

Le choix des démarches permettant la maîtrise des langues est décisif, les outils et les activités didactiques sont déterminants dans la mesure où ils sont capables d'atteindre les compétences et les finalités visées.

L'enseignant a le grand rôle dans l'acquisition de l'expression verbale chez l'apprenant, il doit créer un climat favorisant les échanges et aspirant à former des apprenants causeurs et homogènes dans une classe groupe.

De même pour tout ce qui est institutionnel ou encore structurel, c'est-à-dire une classe de conversation n'adoptant pas le même schéma qu'une autre classe, l'espace pédagogique nécessite d'être propice aux interventions langagières, il doit stimuler les apprenants de façon à les motiver et à susciter leurs envies de prendre la parole.

L'expression orale doit s'écarter de la pédagogie qui s'articule autour de l'interaction du type question-réponse entre enseignant et apprenant, elle ne semble pas être particulièrement efficace pour inviter les apprenants à communiquer en langue étrangère c'est pourquoi, il faudrait envisager d'autres pédagogies plus appropriées et plus performantes qui permettent d'inciter les apprenants à parler.

5-Comment déclencher la prise de parole des apprenants :

La classe est sous la direction de l'enseignant, où se déroule tout les apprentissages que ce soit à l'écrit ou à l'oral, d'où la nécessité de repenser à réhabiliter cette relation qui lie les deux partenaires du parcours pédagogique. Celle-ci doit instaurer un climat de détente, de sympathie afin de déclencher librement l'expression langagière de l'apprenant. En d'autres termes, l'enseignant aide l'apprenant à libérer et à faire ressortir ce qu'il a ultérieurement acquis en classe, dans une situation favorable où le rapport est cordial, détendu, et lui permettant ainsi d'extérioriser sans crainte ses difficultés, à parler sur tout ce qui l'entoure.

5-1-La motivation :

Tout apprentissage passe par l'affectif car la motivation joue un rôle très important dans le processus des apprenants. Cela montré par le guide de la communication orale

« La motivation des apprenants est en lien direct avec les émotions qu'ils ressentent lorsqu'ils sont plongés dans une situation ou une activité scolaire » (Ministère de l'Éducation de l'Ontario, Guide d'enseignement efficace de la communication orale, 2008, p.5)

Nous déduisons que, quand les apprenants ressentent du plaisir et de la fierté dans ce qu'ils font, ils auront le désir et l'envie pour comprendre les nouveaux apprentissages.

Donc, pour apprendre une langue étrangère, la maîtriser avec une certaine aisance, l'apprenant doit avoir un certain désir plus ou moins motivant, qui le pousse à apprendre cette langue.

Pour motiver leurs apprenants à développer leurs habiletés langagières, les enseignants

s'assurent que les sujets et les thèmes sont significatifs pour eux et reflètent leurs champs d'intérêt.

En outre, il est important d'établir un rapport de confiance avec chaque apprenant et de valoriser les accomplissements personnels de chacun.

Par ailleurs, il faut faire participer les apprenants dans la démarche d'apprentissage, leur indiquant clairement l'objectif essentiel de toute activité avant de les y engager afin de développer la motivation des apprenants, l'enseignant :

- Transmet sa passion pour la communication orale;
- planifie des activités qui permettent la participation de tous;
- souligne la nécessité de l'effort;
- reconnaît les compétences de chacun ou chacune.

A cet effet, les apprenants accordent plus de valeur aux apprentissages dans une situation sans risque basée sur le respect et la confiance mutuelle.

Nous disons alors, qu'un apprenant motivé signifie un apprenant enthousiaste qui manifeste un désir pour un savoir.

5-2-La communication :

La classe de langue est le lieu privilégié des communications entre l'enseignant et les apprenants. Une interaction qui se déroule sous la forme d'échanges langagiers d'une part, entre l'enseignant et les apprenants et d'autre part, les apprenants entre eux : « *En classe de langue, il y a nécessairement une asymétrie c'est-à-dire qu'un locuteur est compétent face à un ou des locuteurs qui sont là pour apprendre* » (RICHTERICH, René & SCHERER, Nicolas, 1975, p.185.)

La communication en classe de langue est qualifiée par son caractère institutionnalisé et le caractère asymétrique. En d'autres termes les échanges verbaux s'articulent autour de cette asymétrie, Cette notion permet à l'enseignant d'aider ses apprenants dans le cas des difficultés. Ces derniers se trouvant dans une position inférieure, et où l'enseignant a toujours été considéré comme un pôle du triangle didactique.

5-3-L'esprit d'équipe :

La classe est formée d'un groupe dynamique et coopératif où chaque membre est appelé à participer, à être responsable.

Les apprenants doivent vivre l'association et découvrir les qualités du travail d'équipe. C'est une technique qui forme des apprenants actifs, audacieux, armés d'une forte personnalité, bien préparée à la vie et qui développe aussi l'esprit d'initiative, d'insertion sociale et de responsabilité dans l'exécution des travaux, c'est ainsi qu'ils développent leur confiance en eux-mêmes.

5-4-Le rôle de l'enseignant :

On ne peut observer le déroulement d'une classe de langue, en particulier la conduite de l'apprenant et sa prise de parole sans être frappé par la prestation quantitative et qualitative qu'exerce l'enseignant. Il a l'exclusivité de toutes les interactions, son temps de parole, à la part du lion comparée aux modestes interventions des apprenants peu de temps est consacré à leurs expressions, qui ne consistent dans la plupart des cas qu'à répondre aux questions posées par l'enseignant, ou à exécuter les ordres qu'il leur dicte.

De ce fait, il est illusoire de croire que ce cadre rigide peut développer l'expressivité de l'apprenant et lui faire acquérir une compétence de communication. Dans le but de libérer les apprenants de l'austérité qu'engendre la structure rigide de la classe, et de leur permettre de communiquer, il est préférable de répartir le groupe classe en petit groupe qui leur donnent l'impression de vivre une véritable interaction sociale. Une telle situation d'apprentissage exige un inversement de rôle de la part des deux axes nodaux du processus d'apprentissage.

Dans ce cas, l'enseignant est amené à se démunir volontairement de ses pouvoirs de chef d'orchestre, puisque le travail d'équipe doit se dérouler dans un climat où règne une tolérance, une franchise et une liberté. Un enseignant qui aborde ses apprenants avec souplesse, stimule chez eux des attitudes positives tandis qu'un enseignant ferme suscite chez eux des comportements catégoriques et agressifs ; la valeur de l'adulte ne se situe pas dans l'acquisition par la technique mais plutôt dans le reflet de son équilibre personnel, de son épanouissement, de l'amour qu'il éprouve à la vie et aux autres.

Sur le plan didactique, la tâche de l'adulte réside en l'organisation de l'espace, du temps et des groupes avec souplesse.

Conclusion

Nous arrivons à conclure ce chapitre par le fait de dire que les difficultés de la prise de parole se divisent sur quatre plans ça dépend du cas de l'apprenant.

Mais on ne peut pas négliger qu'on peut déclencher cette compétence en appuyant sur des axes principaux dans le domaine de l'enseignement/ apprentissage du FLE .

Deuxième Partie:

Le Cadre Pratique

Chapitre IV

Le contexte de la recherche

Introduction

A la lumière de ce que nous avons vu dans la partie théorique, malgré l'importance accordée à l'oral, notamment à la prise de parole en classe de FLE, les apprenants en classe de français langue étrangère ont des difficultés à prendre la parole.

Dans ce chapitre, nous allons décrire la démarche que nous avons adoptée dans ce travail pratique et les conditions par lesquelles nous sommes passés, et voir l'adéquation du public avec notre problématique pour que le terrain de notre pratique soit bien claire.

1-La pré-enquête

Dans le cadre de notre travail pratique, nous avons adopté une démarche descriptive et analytique, la première (descriptive) nous aidera dans notre travail à décrire et identifier la difficulté de la prise de parole chez les apprenants de 5^{ème} année primaire, et la deuxième (analytique) nous aidera dans notre travail à décomposer l'objet d'étude à l'aide de la grille d'observation en allant de plus simple au plus complexe, et à analyser les données que nous allons recueillir.

Et notre travail d'analyse nécessite d'adopter différents moyens. De ce fait, la problématique que nous avons posée ne paraît être saisie-nous semble-t-il qu'à travers : un questionnaire destiné aux enseignants et qui va porter sur : (les observations et remarques faites par ces enseignants sur la prise de parole des apprenants en classe), et une grille d'observation pour observer comment les apprenants de niveau 5^{ème} année primaire réagissent durant les activités de l'orale , tout en voulant recueillir des témoignages et des informations précises, qui pourraient nous apporter des éléments de réponses à notre problématique.

Avant de nous lancer dans l'étape de l'enquête, nous sommes passés par une étape préliminaire pour vérifier les conditions de fiabilité et de faisabilité de notre enquête, citons les points suivants :

- La détermination du public coopérant et adéquat avec la possibilité de notre travail.
- La détermination des lieux de l'enquête.
- L'obtention de l'autorisation pour la réalisation de l'enquête.
- La recherche documentaire sur des travaux qui s'orientent vers la même perspective que la notre pour déterminer la particularité de notre travail.
- S'entretenir avec des enseignants du français au cycle primaire, afin de nous mettre

dans la bonne voie, et tracer précisément l'objectif de notre enquête.

2-L'enquête

2-1-Lieu de l'enquête

Notre terrain d'observation est les écoles primaires suivants : BEN AMARA LEHBASSI et RAKKAB AHMED .

Il s'agit des écoles primaires qui se situent exactement à la ville de la wilaya de KHENCHELA.

Le choix de ce lieu d'investigation est dû au fait qu'il s'agit de l'univers dans lequel nous avons fait notre stage en tant qu'enseignant stagiaire, où nous avons constaté durant notre stage la problématique de la difficulté de prise de parole, ce qui nous a motivé de choisir ce lieu d'investigation qui nous intéresse beaucoup plus qu'un autre lieu.

3-La description de questionnaire

Pour mener à bien notre travail d'analyse, nous avons opté pour un questionnaire destiné aux enseignants du français au cycle primaire, tout en faisant en sorte que les questions soient diverses de types.

C'est un questionnaire composé de deux parties, la première partie est conçue pour l'identification de chaque enseignant enquêté (Sexe et Expérience). La deuxième partie est composée de 10 questions, nous avons des questions fermées du type à réponse unique qui visent des informations bien précises, d'autres questions semi ouvertes et deux questions ouvertes qui donnent plus de liberté à l'enquêté pour aller plus loin dans sa réponse.

L'objectif de ce questionnaire est de confirmer d'une manière scientifique l'existence de notre problématique sur le terrain, et aussi d'avoir des informations qui nous aide d'une part à trouver des réponses à notre problématique.

4-Description de la grille d'observation :

Grille d'observation d'une séance de l'oral				
Ecole :		Enseignant (e) :		
Séance de l'oral :	projet :	séquence :		
		oui	non	Commentaire
Ouverture de la séance				
L'enseignant fait une révision sur la dernière leçon				
L'enseignant introduit la leçon par une nouvelle Conception				
Support utilise				
Le support est pertinent				
Les élèves sont attirés par le support				
Communication linguistique				
L'enseignant n'utilise que le français pour expliquer la leçon				
Est-ce que l'enseignant encourage les élèves de parler en français ?				
L'enseignant vérifie la compréhension des élèves				
L'enseignant invite des apprenants à jouer la saynète.				
L'enseignant varie son intonation				
Les élèves sont attentifs				
Les élèves comprennent ce qu'ils entendent				
Les élèves participent dans les échanges verbaux				
Les élèves répètent les mots				
Les élèves mémorisent les mots				
Les élèves parviennent à restituer rapidement				
Communication extralinguistique				
Le regard				
L'enseignant rapproche de l'élève				
L'enseignant utilise les gestes et les mimiques pour faire comprendre le message oral				
L'enseignant encourage les élèves de faire les gestes et les Mimiques pour prendre la prise de parole				
Remarque :				

Pour notre grille d'analyse, nous sommes inspirées de celle présentée dans le mémoire de MESSAI AHMED Halima, « *La communication non verbale et son impact sur l'enseignement/apprentissage du FLE* ». (Mémoire de Master, Université de Biskra, 2010-2011 afin de décrire de manière générale le déroulement de l'enseignement / apprentissage de l'oral en classe de 3^{ème} année primaire)

A partir de notre grille d'observation, nous essayerons de résumer tous les points communs entre les différentes activités de l'oral : acte de parole, comptine/ récitation et la compréhension /production de l'oral afin de mieux décrire, d'une manière générale le déroulement de la séance de l'oral. En débutant par l'ouverture de la séance, ainsi que les supports didactiques utilisés. Puis, nous nous concentrerons beaucoup plus sur la communication linguistique qui présente les échanges verbaux entre l'enseignant et les apprenants et cela afin d'analyser le processus d'enseignement / apprentissage de l'oral.

5-La description du public cible

5-1-Les enseignants

A fin d'accomplir notre travail d'analyse, nous avons déterminé le public adéquat qui pourrait nous aider dans notre enquête qui sont 40 enseignants qui exercent au cycle primaire.

➤ Le sexe :

Sexe	Nombre (enquêtés)	Pourcentage %
Féminin	33	82.5%
Masculin	07	17.5%
Total	40	100%

Présentation des résultats :

Le tableau nous montre que 82.5% d'enseignants enquêtés est du sexe féminin, et 17.5% du sexe masculin.

Commentaire :

La majorité de notre échantillon pour ce questionnaire destiné aux enseignants est du sexe féminin, ce qui démontre le cas de la majorité des établissements d'enseignement en Algérie où le sexe féminin prend le dessus par rapport au sexe masculin pour ces dernières années.

➤ **L'expérience :**

Pour l'identification de l'expérience de chaque enseignant enquêté, nous avons pris en compte seulement son expérience à l'enseignement au primaire.

Tableau :

Expérience	Nombre (enquêtés)	Pourcentage %
07 ans et plus	09	22.5%
Moins de 07 ans	31	77.5%
Total	40	100%

Présentation des résultats :

Les résultats sur le tableau montrent que 22.5% d'enseignants enquêtés ont 07 ans d'expérience et plus, et 77.5% ont moins de 07 ans.

Commentaire :

Il y'a 22.5% des enseignants enquêtés ont plus de 07 ans d'expérience à l'enseignement au primaire, et pour les 77.5% qui ont moins de 07 ans, ils ont tous entre 04 ans et 06 ans et 2 ans d'expérience, ce que veut dire que notre questionnaire a été distribué a un public qui a une expérience suffisante qui lui permet de nous donner des réponses utiles pour notre questionnaire.

5-2-Les apprenants :

Nous avons fait notre grille d'observation avec deux classes de 5^{ème} année primaire dans deux établissements différents, dans l'ensemble de 66 apprenants.

Le choix de ce public revient à deux raisons :

- Nous enseignons les apprenants de la 5^{ème} année primaire et on a remarquée ce phénomène.
- Nous avons fait un stage pratique avec les classes qu'on a mentionnée auparavant ce qui nous a confirmée notre observation.
- La volonté de remédier cette difficulté de la prise de parole dès le primaire avant que cela passe aux autres niveaux avancés.

6-Les conditions du déroulement de l'enquête :

L'enquête que nous avons réalisée, elle s'est passée dans les bonnes conditions :

Pour le questionnaire, les enseignants avec qui nous avons interviewé, ont accepté avec un grand plaisir de participer à la réalisation d'une partie de notre travail d'analyse, et ils ont répondu à toutes les questions que nous avons posées dans le questionnaire, et il y'a parmi eux qui ont pris même la peine de nous donner des conseils pour nous orienter, sauf qu'il y'a un ou deux enseignants à qui nous avons distribué le questionnaire, mais ils ne nous ont pas rendu leurs réponses.

Et pour la grille d'observation, tout d'abord, nous avons eu l'accord des enseignantes pour l'accomplir pendant la séance de compréhension et production orale qu'elles assurent, elles ont nous a bien accueilli.

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons pu éclaircir notre terrain du travail pratique, en décrivant l'étape de la pré-enquête qui se présente dans la détermination de la méthodologie que nous avons suivi pour la réalisation du travail, et aussi les conditions qui ont précédé l'enquête.

En plus, nous avons présenté l'étape de l'enquête, en décrivant le lieu de l'enquête, les moyens d'analyse adoptés (le questionnaire et la grille d'observation), les public-cibles, et les conditions du déroulement de l'enquête

Chapitre V :

Analyse et interprétation des résultats

Introduction

Dans ce chapitre, nous pouvons dire que nous sommes arrivés à la phase essentielle du travail, dont nous allons voir le fruit de notre enquête qui a été faite dans les bonnes conditions.

Nous allons analyser les résultats obtenus du questionnaire destiné aux enseignants que nous avons choisis comme enquêtés, et aussi les observations obtenus de la grille d'observation qu'on a fait avec les deux classes de la 5^{ème} année primaire.

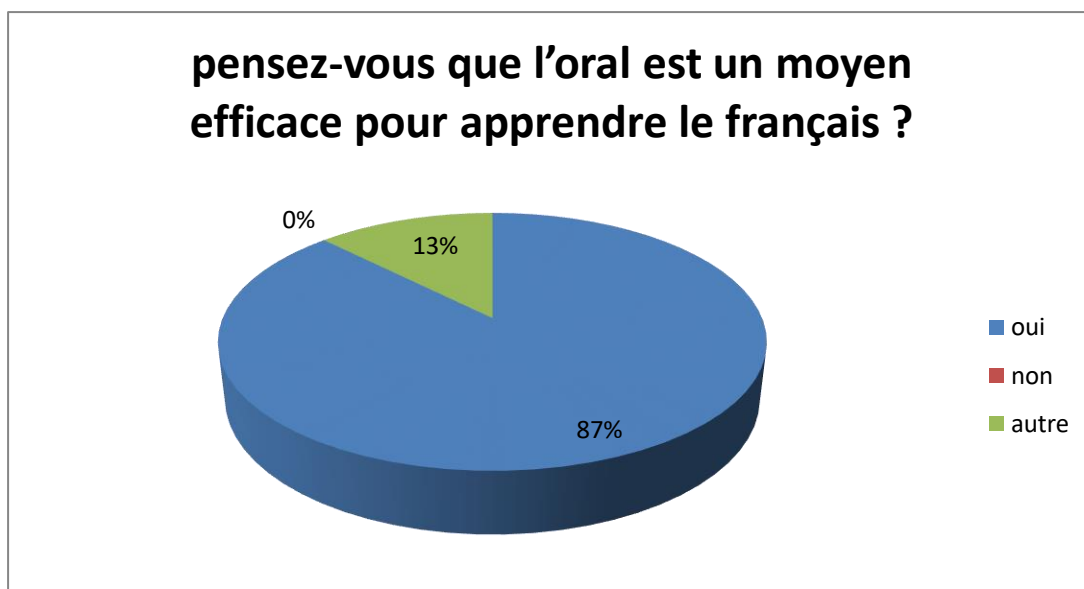
1-Analyse et interprétation des résultats du questionnaire

Question 01 :

Pensez-vous que l'oral est un moyen efficace pour apprendre le français ?

Réponses	fréquences	Pourcentages
Oui	35	87.5%
Non	00	00%
Autre	05	12.5%

Secteur 01 :



Présentation des résultats :

Le secteur montre que 87,5 % des enseignants avoue que l'oral est un bon moyen pour apprendre le français.

Commentaire :

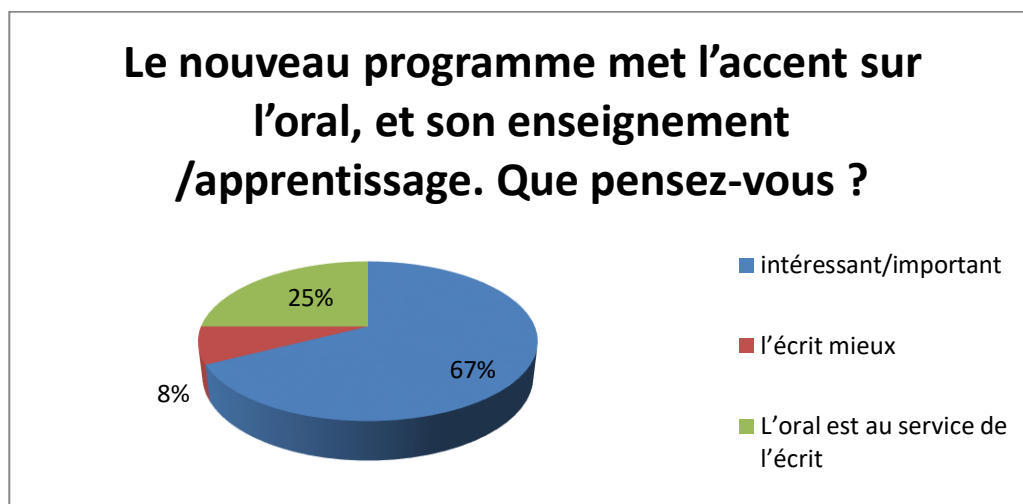
L'apprentissage d'une langue commence toujours par la parole, même en langue maternelle ; l'enfant apprend d'abord à parler avant d'écrire et lire.

Seulement cinq enseignants ne sont pas d'accord.ils pensent que l'écrit est le bon moyen pour apprendre une langue étrangère.

Question 02 :

Le nouveau programme met l'accent sur l'oral, et son enseignement /apprentissage. Que pensez-vous ?

Réponses	Fréquences	Pourcentage
intéressant/important	27	67.5%
l'écrit mieux	10	25%
L'oral est au service de l'écrit	03	7.5%

Secteur 02 :**Présentation des résultats :**

Le secteur montre que la majorité 67,5% ont répondu par « intéressant/important » et 25% ont répondu par « l'oral est au service de l'oral » et 7,5% ont répondu par « l'écrit est mieux »

Commentaire :

La plupart des enseignants pensent qu'il est temps de mettre l'accent sur l'oral et que c'est une bonne initiative.

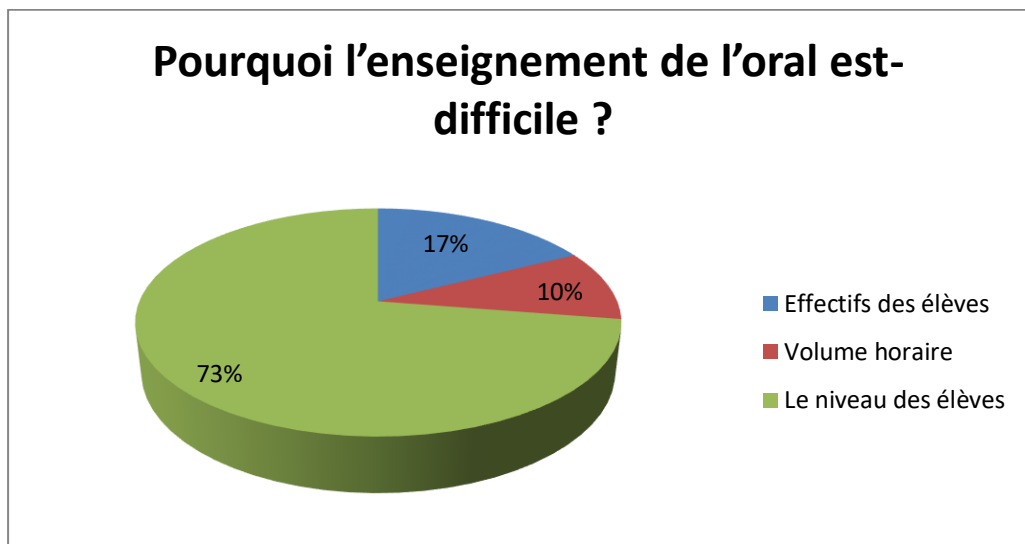
Et les 25% des enseignants, sont aussi d'accord avec l'importance de l'oral .et les autres pensent que l'écrit est la base de tout apprentissage.

Question 03 :

Pourquoi l'enseignement de l'oral est-difficile ?

Réponses	Fréquences	pourcentage
Effectifs des élèves	07	17.5%
Volume horaire	04	10%
Le niveau des élèves	29	72.5%

Secteur 03 :



Présentation des résultats :

le résultat sur le secteur nous montre que 72.5% et 17.5% pensent que le niveau des élèves et leurs effectifs sont un obstacle à l'enseignement de l'oral.

Commentaire :

La plupart des enseignants pensent que l'effectif des élèves et leurs niveaux constituent les obstacles primordiaux à l'enseignement de l'oral. Effectivement entre 40 – 50 élèves par classe ne permet pas de pratiquer l'oral, la prise de parole sera restreinte dans un seul groupe .les autres pensent aussi que l'horaire 45min pour chaque séance de l'oral ne suffit pas.

Question 04 :

Proposez- vous des activités orales a vos élèves ?

Réponses	Fréquences	Pourcentage
Oui	38	95%
Non	02	5%

**Présentation des résultats :**

Le secteur nous montre que la majorité des enseignants proposent des activités orales.

Commentaire :

La majorité des enseignants proposent des activités orales pour leurs apprenants.

Parmi les exemples mentionnés par les enseignants enquêtés sont :

-le dialogue entre apprenant /apprenant

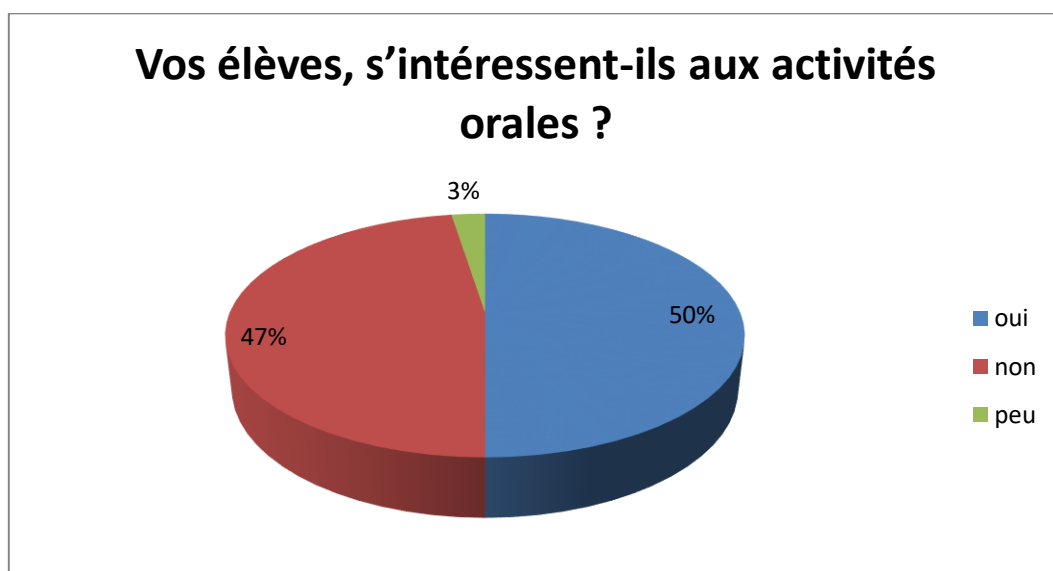
- le théâtre

-la récitation des comptines.....

Question 05 :

Vos élèves, s'intéressent-ils aux activités orales ?

Réponses	Fréquences	Pourcentage
Oui	20	50%
Non	19	47,5%
Peu	1	2.5%

**Présentation des résultats :**

La moitié des enseignants ont répondu positivement ; leurs élèves s'intéressent à l'oral et 47,5% ont répondu par « non », nous remarquons que le pourcentage est presque identique.

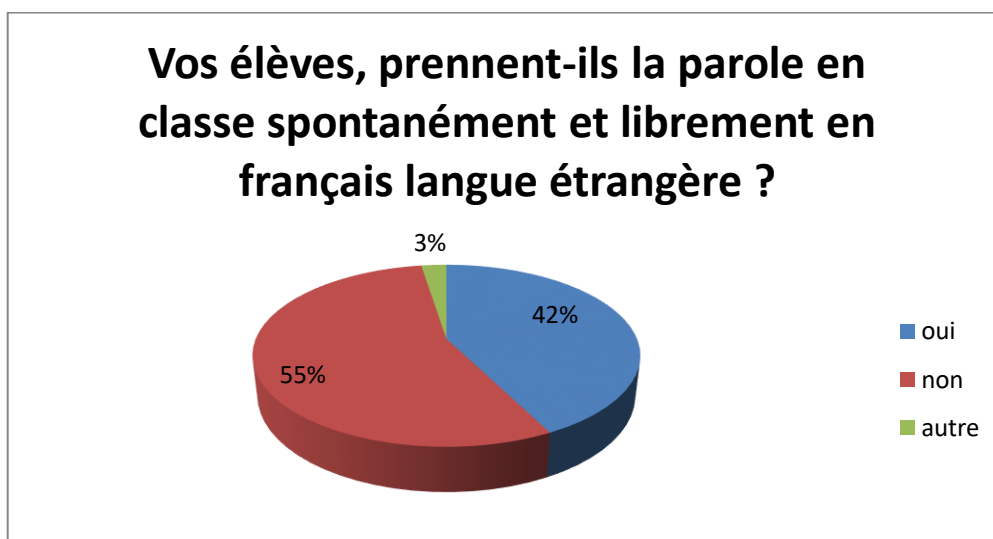
Commentaire :

Pour ceux qui ont répondu par « non » donnent comme explication le fait que l'oral expose l'apprenant aux regards des autres apprenants et de l'enseignant. Ce qui lui empêche à parler spontanément à cause de la timidité qui peut être un véritable obstacle à la prise de parole et ce qui confirme notre problématique.

Question 06 :

Vos élèves, prennent-ils la parole en classe spontanément et librement en français langue étrangère ?

Réponses	Fréquences	Pourcentage
Oui	17	42.5%
Non	22	55%
Autre	1	2.5%

**Présentation des résultats :**

Le secteur montre que 42.5% ont répondu par « oui » et 55% ont répondu par « non », et une seule enseignante a répondu par « autre » et que les élèves ne prennent pas tous la parole car sont des petits enfants, il faut qu'on les dirige.

Commentaire :

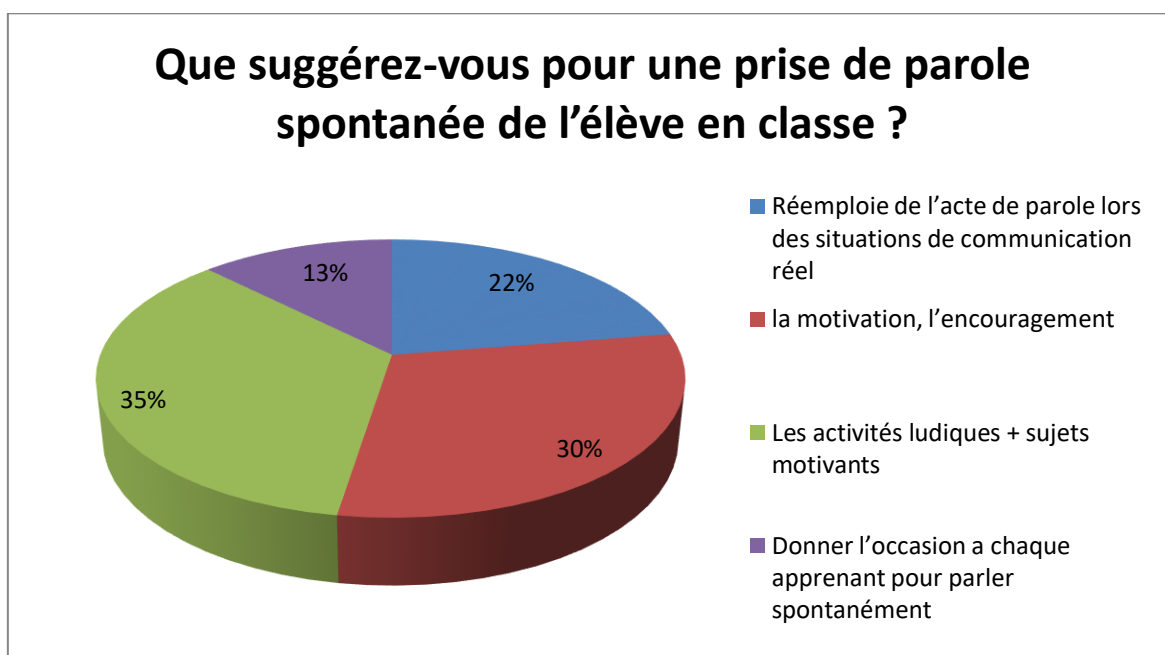
Pour les enseignants qui ont répondu par « oui » ; la raison principale selon eux que leurs élèves aiment s'exprimer en cette langue.

55% affirment que les élèves ne prennent pas facilement la parole en classe, Ils donnent les mêmes raisons « *ils ont un manque au niveau de la langue ou bien sont timides* » Ce qui confirme le constat que nous avons fait.

Question 07 :

Que suggérez-vous pour une prise de parole spontanée de l'élève en classe ?

Suggestions	fréquences	pourcentage
Réemploi de l'acte de parole lors des situations de communication réel	9	22,5%
la motivation, l'encouragement	12	30%
Les activités ludiques + sujets motivants	14	35%
Donner l'occasion a chaque apprenant pour parler spontanément	5	12,5%

**Présentation des résultats :**

Selon le secteur nous constatons que 35% des enseignants proposent des activités ludiques et des sujets motivants ,30% des enseignants proposent l'encouragement de l'apprenant en mettant en confiance ,22.5% suggèrent le réemploi de l'acte de parole lors des situations de communication, et pour le reste ont donné comme proposition de donner l'occasion a chaque apprenant pour parlé spontanément , parce que chaque apprenant a besoin de se sentir en sécurité pour oser prendre la parole devant ses camarades.

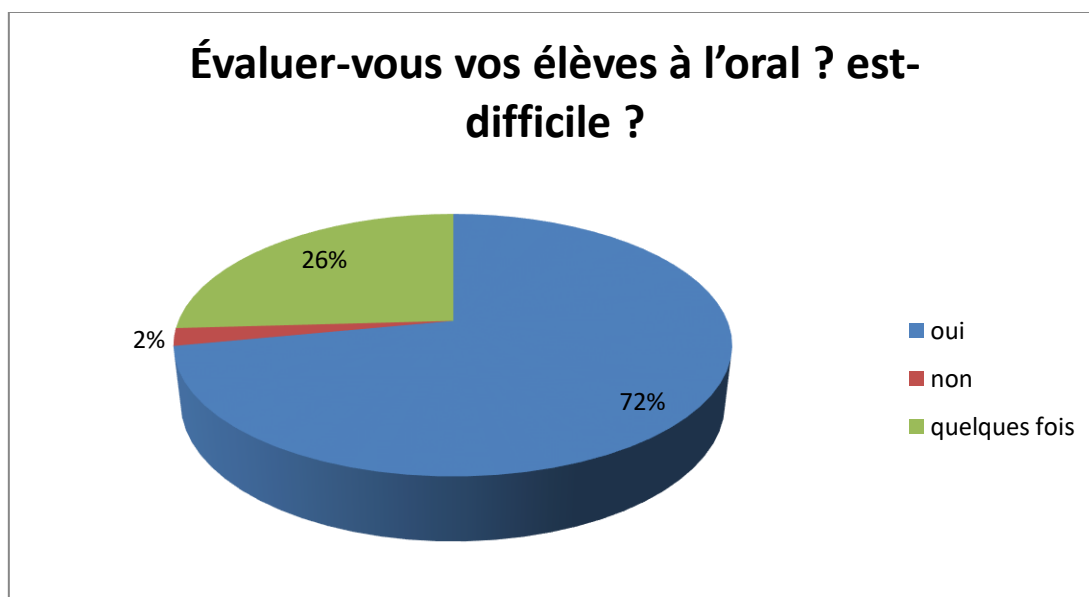
Commentaire :

Les réponses des enseignants étaient diversifiées et riches. Les solutions proposées touchent aux différents facteurs que notre recherche a signalés depuis le début.

Question 08 :

Évaluer-vous vos élèves à l'oral ? est-difficile ?

Réponses	Fréquences	Pourcentages
Oui	1	2,5%
Non	3	7,5%
Quelques fois	36	90%

**Présentation des résultats :**

Selon le secteur il est remarquable que la plupart des enseignants n'évaluent pas toujours les apprenants à l'oral, et 7,5% ne font pas et 2,5% font cela toujours.

Commentaire :

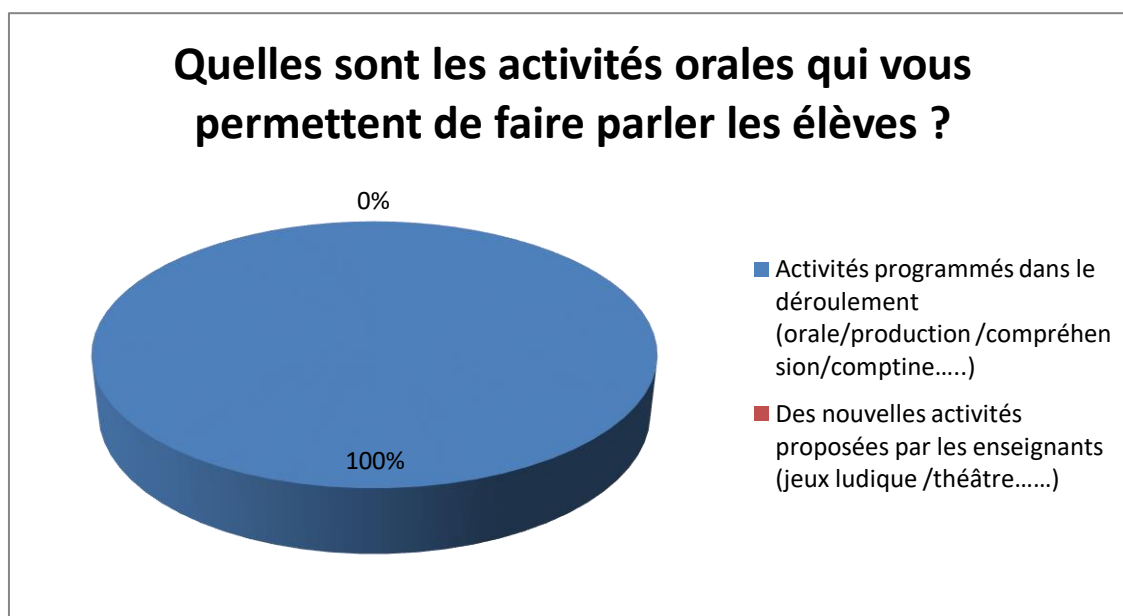
Nous remarquons que l'évaluation de l'oral n'est pas prise en considération dans les examens ; c'est pour cela elle est négligé par la majorité.

Et les difficultés d'évaluation à l'oral sont dû au manque de temps et au nombre élevé des apprenants en classe (entre 35 et 45).

Question 09 :

Quelles sont les activités orales qui vous permettent de faire parler les élèves ?

Réponses	Fréquences	Pourcentages
Activités programmés dans le déroulement (orale/production /compréhension/comptine.....)	40	100%
Des nouvelles activités proposées par les enseignants (jeux ludique /théâtre.....)	00	0%

**Présentation des résultats :**

Il est remarquable dans le secteur que tous les enseignants interrogés suivent le déroulement proposé par le ministère et ne proposent pas des nouvelles activités pour peaufiner et diminuer la difficulté des apprenants et les faire parler.

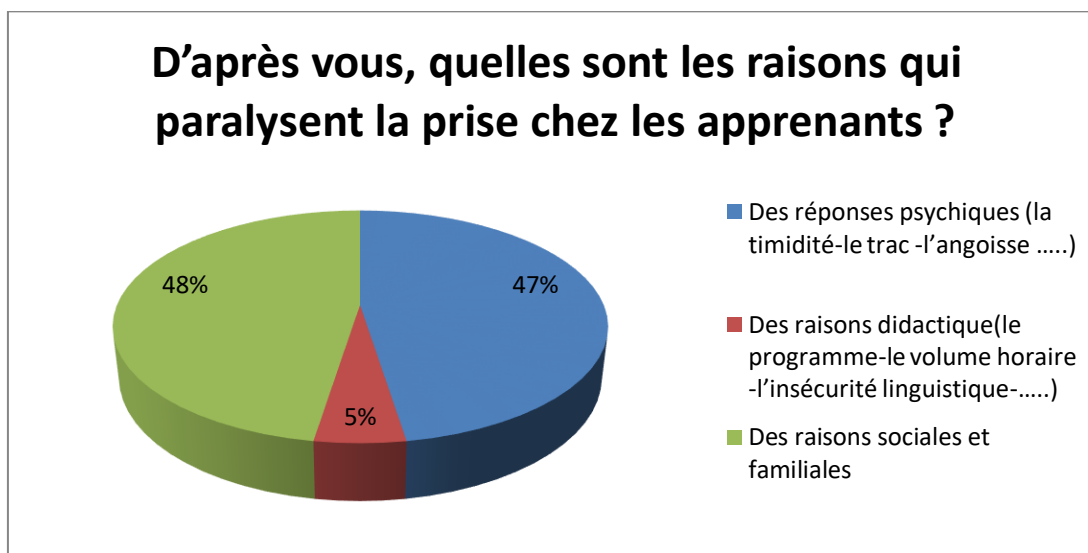
Commentaire :

Tous les enseignants donnent des réponses similaires et la cause c'est que, ils ont un programme à terminer et ainsi ils vont préparer leurs élèves pour un examen finale, donc ils n'ont pas assez de temps pour proposés des nouvelles activités.

Question10 :

D'après vous, quelles sont les raisons qui paralysent la prise de parole chez les apprenants ?

Réponses	Fréquences	Pourcentage
Des réponses psychiques (la timidité-le trac - l'angoisse	19	47,5%
Des raisons didactique(le programme-le volume horaire - l'insécurité linguistique-.....)	2	5%
Des raisons sociales et familiales	19	47,5%

**Présentation des résultats :**

Selon le secteur le résultat entre « Des raisons psychiques (la timidité-le trac - l'angoisse) » et « Des raisons sociales et familiales » est identique et y'a que 5% des enseignants qui ont répondu par « Des raisons didactique(le programme-le volume horaire - l'insécurité linguistique-.....) »

Commentaire :

La majorité des enseignants ont répondu par la timidité, le trac et bien d'autre des problèmes psychiques ,qui entravent jusqu'à paralyser la prise de parole chez les apprenants et d' autres ont soulignée sur le milieu familiale et sociale et ces deux facteurs sont des axes primordiaux dans l'acquisition et l'apprentissage de la langue et c'est exactement ce qu'on a traité dans la partie théorique .

2-L'analyse de la grille d'observation :

Suite à notre présence dans deux différentes écoles primaires avec des enseignants qui ont des expériences dans le domaine d'enseignement du FLE, nous avons remarqué que chaque enseignant entame les différentes séances de l'oral par une phase de découverte basée sur un support convenable pour plonger leurs élèves dans une situation d'écoute en attirant leur attention. Cela est très fréquent dans toutes les séances mais quelques fois, l'enseignant débute par la révision de la leçon précédente, surtout dans les séances de récitation des comptines ou des répétitions des actes de parole étudiés.

Puis, l'enseignant suit une phase d'observation méthodique pour faire les processus de l'oral / réception, dans lesquelles l'enseignant parle et les élèves écoutent en modalisant la voix. Il débute par une simple lecture, puis peu à peu il démontre l'intonation. Ainsi dans les séances de comptine, il insiste sur les rythmes. Dans ces premières étapes, l'enseignant répète toujours à haute voix pour assurer la mémorisation en insistant sur les gestes, les mimiques et la disposition du support afin de mieux expliquer le verbal.

Après cela, l'enseignant procède l'étape de l'oral / production en encourageant les élèves à parler afin de remédier leurs prononciations. Ces apprenants répètent réplique par réplique, restituent, récitent, reformulent... avec l'aide de leur enseignant qui arrive à évaluer leurs acquis à la fin de la séance.

En ce qui concerne la communication extralinguistique, elle est utilisée par les deux ; enseignant et apprenant. L'enseignant utilise des gestes et l'expression du visage pour présenter le cours ou pour bien gérer la classe ; il hoche sa tête pour exprimer son accord ou il lève ses mains pour montrer l'arrêt de l'activité en cours. Ainsi, il porte un regard insistant sur tous les apprenants ; il contrôle les comportements de ses élèves.

Donc, il est nécessaire de constater que les apprenants se réfèrent aux comportements non verbaux de l'enseignant. Ils montrent leur réaction positive vis-à-vis de ses attitudes : ses gestes, ses mimiques, son mouvement.

Et pour la participation nous pouvons dire qu'il n'y a pas d'une grande différence au niveau de la communication verbale dans les deux classes, les apprenants sont motivés et intéressés par le cours mais la majorité ne parlent pas en français ils font toujours un recours à la langue arabe ainsi ils ne parlent pas spontanément sans être sollicités par leur enseignant et pour la majorité cette difficulté est due à plusieurs facteurs : le trac, la timidité, ainsi les élèves ne sont pas sécurisés linguistiquement.

Conclusion

Dans ce dernier chapitre pratique, nous avons pris en charge l'analyse et interprétation des résultats obtenus de questionnaire et de la grille d'observation que nous avons utilisés comme moyens dans notre enquête, et à partir de l'analyse et interprétation des résultats, nous avons pu arriver à vérifier nos hypothèses pour les confirmer ou les infirmer.

Conclusion générale

À la fin de notre travail, nous pouvons dire que les nouvelles perspectives en didactique du français langue étrangère, obligent les enseignants dans les classes de s'adapter à la nouvelle situation pédagogique qui exige la centration sur l'apprenant, c'est-à-dire ; ces derniers doivent travailler pour préparer un apprenant actif qui ne reçoit pas banalement le savoir sans le traiter, et qui va être capable par la suite de communiquer en classe et en dehors de la classe sans avoir un mal entendu avec son environnement, autrement dit la compétence de communiquer reste le moyen efficace pour que l'apprenant puisse réaliser un bon apprentissage, et aussi l'objectif essentiel à parvenir dans l'enseignement /apprentissage du français langue étrangère.

Pour le travail que nous avons réalisé sur les difficultés de la prise de parole en classe du FLE, cas de la 5^{ème} année primaire consistait en la présentation du cadre générale du thème que nous avons choisis (l'orale dans l'enseignement /apprentissage du FLE), ensuite nous avons fait un éclaircissement sur la prise de parole en classe de FLE, et dernièrement nous avons abordé les difficultés de la prise de parole et comment déclencher cette dernière.

Puis nous sommes allés directement vers le cadre pratique de notre travail qui s'est basé sur la méthode descriptive et analytique, tout en profitant du questionnaire, qui a été distribué aux enseignants qui exercent au cycle primaire et la grille d'observation qu'on a adopté pour observer et mesurer les difficultés des apprenants en prenant la parole en classe de 5^{ème} année primaire.

Et dans cette partie pratique, nous avons divisé le travail en deux chapitres. Le premier a été conçu pour la description du contexte de la recherche, et le deuxième a été conçu pour l'analyse et l'interprétation des résultats obtenus d'après le questionnaire et la grille d'observation.

Donc, les résultats que nous avons relevés au terme de notre enquête ont bien confirmés les deux hypothèses que nous avons fournis au début de notre travail, alors nous pouvons dire maintenant que les apprenants ont des difficultés à prendre la parole parce-que :

- Ils n'ont pas atteint le niveau requis de maîtrise de la langue qui peut leur offrir la possibilité de prendre la parole et s'exprimer en classe ;
- La timidité et la peur sont des facteurs qui empêchent la prise de parole chez les apprenants de la 5^{ème} année primaire.

Ainsi et à partir des résultats du questionnaire destiné aux enseignants, nous avons pu identifier les difficultés de la prise de parole chez les apprenants, en portant un regard particulier sur l'importance de l'oral dans l'enseignement/ apprentissage du Français langue

étrangère.

Finalement, il serait judicieux de reconnaître que dans notre travail il y a encore des perspectives que nous n'avons pas creusés au plus profond et d'autres que nous n'avons pas abordés et qui méritent d'être traitées comme problématique dans des recherches futures, nous avons soulevé une d'entre elles :

- À quel point la psychologie de l'enfant peut avoir une influence positive sur la prise de parole en classe ?

Références bibliographiques

Ouvrages théoriques :

1. AUSTIN, J. L., Quand dire, c'est faire, Edition du Seuil, 1970.
2. KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, Les actes de langage dans le discours, Nathan/VUEF, 2001.
3. MARTINEZ, Pierre, La didactique des langues étrangères, Ed PUF, Paris, 1996.

Ouvrages théoriques collectifs :

1. DEBANC, Garcia, et Sylvie Plane (dir), Comment enseigner l'oral au primaire ? Institut national de recherche pédagogique, Hatier, 2004.
2. RICHTERICH, René & SCHERER, Nicolas, Communication orale et apprentissage des langues, Ed Hachette, France, 1975.

Dictionnaires :

1. CUQ, Jean Pierre, Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde, Paris : CLE international, 2003.
2. Dictionnaire encyclopédique, Larousse, 2001.
3. HACHETTE, Dictionnaire encyclopédique, HACHETTE, Paris, 1995.
4. LE PETIT LAROUSSE ILLUSTRÉ, Larousse, Paris, 1995.
5. LE ROBERT, Dictionnaire d'aujourd'hui, Alain Ray, Canada, 1991.
6. ROBERT, Jean Pierre, Dictionnaire pratique de didactique du FLE, Ophrys, 2002.

Thèses & Mémoires :

1. ABDELOUAHAB, Bali, Problème de l'oral au primaire. Cas : Elèves de 5^e année primaire de la wilaya de M'Sila, mémoire de Master2 sous la direction de GHARBAOUI Omar, Université de Mohamed BOUDIAF-M'sila, 2015.
2. CHERAK, Radhia, Comment réussir à l'oral ? Vers l'appropriation d'une compétence discursive en FLE, cas des élèves de 3^eme année secondaire, mémoire de magister sous la direction de Manaa Gaouaou, université de Batna, 2008.
3. MESSAI, AHMED, Halima, La communication non verbale et son impact sur l'enseignement/apprentissage du FLE, cas des 3^eme année primaire, mémoire de master sous la direction du GUERID Khaled, Université de Biskra, 2011.
4. SALIMA, Khadri, La prise de parole en classe de langue : de la compréhension orale à l'expression orale, mémoire du magister sous la direction du METATHA Mohamed ElKamel,

Université de Batna, 2008.

Documents officiels:

1. Enseignement du français 7^{ème} AF, Livre du professeur, Ministère de l'éducation, Ed IPN, Alger, 1992.

2. Ministère de l'Éducation de l'Ontario, Guide d'enseignement efficace de la communication orale, de la maternelle. Ed Ontario, 2008.

Articles :

1. ARISMA, Robert et al, Renforcement didactique. Didactique de la compréhension et de l'expression orale, IFADEM, p.8 [En ligne], URL :

2. https://www.ifadem.org/sites/default/files/ressources/Haiti-Livret_5-didactique-oral.pdf, consulté le 13 /02 /2019.

3. ZOUBEIDA, Kadi, Chami Rim, et DUCROT Jean-Michel, Cours d'initiation à la didactique du Français Langue Etrangère en contexte Syrien : Définition et objectifs de l'expression orale en approche communicative, [En ligne], URL : http://www.lb.auf.org/fle/cours/cours1_CO/exp_or/cours1_eo01.htm, consulté le 10/01/2019.

Table des matières

Introduction générale	9
<u>Première Partie: Le cadre théorique</u>	
<u>Chapitre I: L'oral dans l'enseignement/Apprentissage du FLE</u>	
Introduction	13
1-la Didactique de l'oral	13
1-1-définition	13
2- l'oral	14
2-1- Définition	14
2-2-caractéristiques de l'oral	14
2-3-Les compétences fondamentales de l'oral	15
3- La compréhension de l'oral	16
3-1-Définition	16
3-2-Perspective didactique de la compréhension de l'orale	16
4- L'expression Orale	17
4-1-Définition	17
4-2-Perspective didactique de l'expression de l'oral	17
5- Les méthodes d'enseignement de l'oral en FLE	19
5-1-La méthode audio-oral	19
5-2 -La méthodologie structuro-globale audio visuelle (SGAV)	19
5-3-L'approche communicative	20
Conclusion	20
<u>Chapitre II : La prise de parole en classe du FLE</u>	
Introduction	23
1- La Prise De Parole	23
1-2 -Définition	23
1-3-Les actes de parole	24
2-La prise de parole en classe de FLE	24
2-1-Les conditions de La prise de parole	25
2-2-Les activités pour l'entraînement à la prise de parole en classe du FLE	26
Conclusion	27
<u>Chapitre III : Les difficultés de la prise de parole en classe du FLE</u>	
Introduction	29
1-Sur le plan psychologique	29
1-1 le trac	29

1-2 la timidité	29
2- Sur le plan intellectuel ou cognitif	29
3-Sur le plan social et familial	30
4-Sur le plan pédagogique et didactique	30
5-Comment déclencher la prise de parole des apprenants	31
5-1-la motivation	31
5-2-La communication	32
5-3-L'esprit de l'équipe	32
5-4-Le rôle de l'enseignant	33
Conclusion	34

Deuxième Partie : Le Cadre Pratique

Chapitre IV : Le Contexte De Recherche

Introduction	37
1- La pré enquête	37
2-L'enquête	38
2-1 Lieu De L'enquête	38
3- La description de questionnaire	38
4-La description de la grille d'observation	39
5- La description des publics cibles	41
5-1 Les enseignants	41
5-2 Les apprenants	42
6 -Les conditions du déroulement de l'enquête	42
Conclusion	43

Chapitre V : Analyse Et Interprétation Des Résultats

Introduction	45
1- Analyse et interprétation des résultats de questionnaire	45
2 Analyse de la grille d'observation	55
Conclusion	56
Conclusion Générale	58
Références bibliographiques	61
Annexes	

Annexes

Annexe 01 :

Université Abbes LAGHROR – Khenchela

Faculté des lettres et langues étrangères

Département du français

L'étudiante : BOUMAARAF Mouna

Questionnaire d'enquête à l'intention des enseignants du primaire

Sexe:.....

Nombre d'année d'expérience

Diplôme obtenu :.....

Dans le cadre de l'élaboration d'un mémoire de fin d'étude de master II, en didactique, intitulé par : « **Les difficultés de la prise de parole en classe du FLE cas des 5^{ème} AP** » nous vous prions de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

Question *1* : pensez-vous que l'oral est un moyen efficace pour apprendre le français ?

- Oui
- Non
- Autres

.....
.....
.....

Question*2* : le nouveau programme met l'accent sur l'oral, et son enseignement /apprentissage. Que pensez-vous ?

- Intéressant / important.
- L'écrit mieux.
- L'oral est au service de l'écrit.

Question*3* : pour quoi l'enseignement de l'oral est-difficile ?

- Effectif des élèves.
- Le volume horaire.
- Le niveau des élèves.

Question*4* : proposez-vous des activités orales à vos élèves ?29

- Non
- Oui. Si oui donnez des exemples

.....
.....
.....

Question*5* : vos élèves, s'intéressent-ils aux activités orales ?

- Oui
- Non
- Peu

.....
.....
.....

Question*6* : vos élèves, prennent-ils la parole en classe spontanément et librement en français langue étrangère ?

- Oui
- Non
- Autres

.....
.....

Question*7* : que suggérez-vous pour une prise de parole spontané de l'élève en classe ?

.....
.....
.....
.....

Question *8* :évaluer-vous vos élèves a l'oral ? est-difficile ?

- Oui
- Non
- Quelques fois

.....
.....

Question*9* : quelles sont les activités orales qui vous permettent de faire parler les élèves ?

.....
.....
.....

Question *10* : d'après vous, quelles sont les raisons qui paralysent la prise chez les apprenants

.....
.....
.....
.....
.....

Annexe 02 :

Grille d'observation d'une séance de l'oral					
Ecole :		Enseignant (e) :			
Séance de l'oral :	projet :	séquence :			
		oui	non	Commentaire	
Ouverture de la séance					
L'enseignant fait une révision sur la dernière leçon					
L'enseignant introduit la leçon par une nouvelle Conception					
Support utilise					
Le support est pertinent					
Les élèves sont attirés par le support					
Communication linguistique					
L'enseignant n'utilise que le français pour expliquer la leçon					
Est-ce que l'enseignant encourage les élèves de parler en français ?					
L'enseignant vérifie la compréhension des élèves					
L'enseignant invite des apprenants à jouer la saynète.					
L'enseignant varie son intonation					
Les élèves sont attentifs					
Les élèves comprennent ce qu'ils entendent					
Les élèves participent dans les échanges verbaux					
Les élèves répètent les mots					
Les élèves mémorisent les mots					
Les élèves parviennent à restituer rapidement					
Communication extralinguistique					
Le regard					
L'enseignant rapproche de l'élève					
L'enseignant utilise les gestes et les mimiques pour faire comprendre le message oral					
L'enseignant encourage les élèves de faire les gestes et les Mimiques pour prendre la prise de parole					
Remarque :					

Résumé

La recherche scientifique, que nous avons effectuée, est le résultat d'un constat que nous avons fait sur la difficulté de la prise de parole chez les apprenants de la 5^{ème} année primaire, cela nous a conduit de s'interroger : **Quels sont les facteurs paralysant de la prise de parole chez les apprenants de la 5^{ème} année primaire ?**

Donc ,notre objectif a été de trouver les facteurs qui sont derrières cette difficulté, tout en classant nos hypothèses à trois niveaux (linguistique, psychique et sociolinguistique), et en insistant implicitement sur le rôle de la prise de parole dans la formation des apprenants en classe et dans la construction des acteurs sociales aptes à toute sorte de communication orale. Pour mener à bien notre travail, nous avons adopté une méthode descriptive et analytique en profitant de deux techniques de recherche en didactique qui sont le questionnaire et la grille d'observation. Et vers la fin, nous sommes arrivés à collecter des données et nous avons obtenu des résultats qui ont bien confirmé les hypothèses que nous avons fournies.

Les mots clés : La didactique de l'oral, l'oral, la compétence communicative, la prise de parole.

المخلص

إن البحث العلمي الذي أجريناه هو نتيجة المعاينة التي قمنا بها حول صعوبة التكلم باللغة الفرنسية عند تلاميذ السنة الخامسة ابتدائي , و هذا ما قادنا إلى طرح الإشكالية التالية : **ماهي العوامل المعيقة للتكلم لتلاميذ السنة الخامسة ابتدائي ؟**

و منه فهدفنا يتمثل في البحث و إيجاد هاته العوامل التي خلقت صعوبة التكلم , و قمنا بوضع فرضيات مقسمة على ثلاثة أقسام (اللغوي , النفسي , و الاجتماعي-اللغوي) مركزين حول دور التكلم في تكوين المتعلمين في القسم و في بناء فاعلين اجتماعيين قادرين على التكيف مع أي نوع من التواصل الشفوي . لانجاز عملنا على أكمل وجه تبيننا طريقة الوصف و التحليل و لجأنا إلى تقنيتين في البحث و اللتان تتمثلان في الاستبيان و شبكة المراقبة . و في الأخير وصلنا إلى جمع معطيات و الحصول على النتيجة التي أثبتت الفرضيات التي قدمناها.

الكلمات المفتاحية : تعليمية الشفهي - الشفهي - الكفاءة التواصلية - التكلم .

Abstract

The scientific research that we carried out is the results of a finding made about the difficulties in the speech process faced by primary fifth year pupils. The fact that led us to ask: **what are the factors which could hinder speech process in learners at primary fifth year grade?**

Therefore, our aim has been to reveal the real factors behind this difficult communication obstacle.our hypotheses revolve around three aspects (linguistic, psychological and sociolinguistic) and then focusing on the implicit role of speech process in educational purposes within classrooms ,as well as building future social interactive individuals who are capable to orally communicate at all levels. In this regard,we opted for a descriptive and analytical method ,using two didactical research technics,namely: the questionnaire and the observation network. Finally ,we managed to gather data, followed by obtaining results which confirmed our initial hypotheses .

Key words: oral didactical, the oral, communicative compétence, speaking.